

MAITRE D'OUVRAGE



COMMUNE DE PLOUVIEN

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE JEAN PIERRE
CALLOC'H A PLOUVIEN(29)**

Marchés passés en application à l'article 27 du décret n° 2016-320

**2/ ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E.)**

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code
des Marchés Publics**

Personne Responsable du Marché

Monsieur le Maire de PLOUVIEN

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des Marchés Publics

Monsieur le Maire de PLOUVIEN

Ordonnateur

Monsieur le Maire de PLOUVIEN

Comptable public assignataire des paiements

Madame le Trésorier Principal de PLABENNEC

Article I. CONTRACTANTS

- Je soussigné
- Nous soussignés

Engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après.

Premier contractant (ou contractant unique)

Je soussigné : _____
(Nom et prénom du signataire)

Agissant en qualité de : _____

Et représentant l'entreprise : _____
(Dénomination sociale)

Origine du pouvoir d'engager la société : _____
(Date et nature de l'acte : délégation, pouvoir...)

Forme juridique : _____

Capital social : _____

Domiciliée : _____
(Adresse du siège social)

N° SIRET : _____

N° SIREN : _____

Code APE : _____

Inscription au RCS au répertoire des métiers de : _____

Sous le n°: _____

Deuxième contractant

Je soussigné : _____
(Nom et prénom du signataire)

Agissant en qualité de : _____

Et représentant l'entreprise : _____
(Dénomination sociale)

Origine du pouvoir d'engager la société : _____
(Date et nature de l'acte : délégation, pouvoir...)

Forme juridique : _____

Capital social : _____

Domiciliée : _____
(adresse du siège social)

N° SIRET : _____

N° SIREN : _____

Code APE : _____

Inscription au RCS au répertoire des métiers de : _____

Sous le n°: _____

- Me représentant tout seul
- Nous représentant groupés et solidaires
- Nous représentant groupés et conjoint avec mandataire solidaire
- Nous représentant groupés et conjoint avec mandataire non solidaire

Le mandataire est : _____

- après avoir pris connaissance des cahiers des clauses particulières (C.C.A.P. et C.C.T.P.) et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni la déclaration, les certificats et les attestations sociales et fiscales prévues à l'article 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

- Affirme
- Affirmons,

sous peine de résiliation de plein droit du marché, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons ne tombe sous le coup de l'interdiction découlant des articles 43 et suivants du Code des Marchés Publics.

M'engage

Nous engageons,

sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières et au cahier des clauses techniques particulières, à exécuter la mission aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

Atteste

Attestons,

sur l'honneur n'avoir pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de CENT VINGT JOURS (120) à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

ARTICLE II. OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne les TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE JP CALLOC'H A PLOUVIEN.

Article III. PRIX

Les prix sont forfaitaires. Le mois d'établissement des prix (mois M_0) est le mois de la remise des offres (novembre 2016).

Les travaux sont réglés par application des prix de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire doit être intégralement renseigné sous peine d'exclusion de l'offre.

La dépense, selon la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire s'élève à :

| | Travaux de base |
|------------|-----------------|
| TOTAL €HT | |
| TVA 20% | |
| TOTAL €TTC | |

| | Montant des options |
|------------------|---------------------|
| Montant Option 1 | |
| Montant Option 2 | |
| Montant Option 3 | |
| Montant total HT | |
| TVA 20% | |
| Montant TTC | |

Article IV. DELAI D'EXECUTION

Le délai de la période de préparation est de **1 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer. Il est compris dans le délai d'exécution.

- Délai contractuel fixé par l'entreprise

Les travaux seront exécutés dans le délai de **semaines** à compter de la date fixées par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Ces délais partent à compter de la date de l'ordre de service de commencement des travaux communiqué par le Maître d'oeuvre au titulaire. Le délai pourra être fractionné à l'initiative du Maître d'œuvre.

Article V. PAIEMENTS

- Le(s) prestataire(s) désigné(s) **ACCEPTE(NT)** de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.
- Le(s) prestataire(s) désigné(s) **REFUSE(NT)** de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du C.C.A.P.

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter les montants au crédit des comptes dont les relevés d'identité bancaire sont joints,

dans les conditions et délais réglementaires en matière de comptabilité publique, selon (le cas échéant) la répartition faite en annexe 1 :

| |
|--------------------------------|
| Compte au nom de : _____ |
| Sous le numéro : _____ |
| Établissement bancaire : _____ |
| Adresse : _____ _____ |
| Code banque : _____ |
| Numéro du guichet : _____ |
| Clé : _____ |

En cas de groupement les sommes dues au titre du présent marché sont versées :

- sur le compte ouvert spécialement au nom du groupement pour l'exécution du présent marché.
- sur le compte de chaque membre du groupement (joindre tous les RIB nécessaires), au vu de la répartition des paiements produite par le mandataire.

| |
|--------------------------------|
| Compte au nom de : _____ |
| Sous le numéro : _____ |
| Établissement bancaire : _____ |
| Adresse : _____ _____ |
| Code banque : _____ |
| Numéro du guichet : _____ |
| Clé : _____ |

Article VI. Assurance

Le titulaire du présent marché déclare avoir pris connaissance des dispositions figurant au C.C.A.P. quant à la souscription des assurances.

Fait en un seul original

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

À

Le

Signature(s) du (des) contractant(s)

EST ACCEPTEE LA PRESENTE OFFRE POUR VALOIR ACTE D'ENGAGEMENT

À PLOUVIEN, le

LE POUVOIR ADJUDICATEUR,

ANNEXE N°..... A L'ACTE D'ENGAGEMENT RELATIVE A LA SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant conditions de paiement d'un contrat de sous-traitance

DESCRIPTION DU MARCHE

Titulaire :

Objet du marché : La présente consultation concerne: les travaux d'aménagement de la rue Jean Pierre CALLOC'H à PLOUVIEN, commune du Finistère (29).

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature :

En chiffres, en euros T.T.C. :

En lettres, en euros T.T.C. :

.....

SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Domiciliée :

N° d'identité de l'établissement (SIRET) :

Inscription au RCS au répertoire des métiers de :

Sous le numéro :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Télécopie :

COMPTE A CREDITER (JOINDRE UN RIB OU RIP)

Établissement bancaire :

Adresse :

N° du compte :

Code Banque :

Code guichet :

Lettre clé :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

.....

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

.....

.....

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues divers :

.....

.....

.....

.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

MONSIEUR LE MAIRE DE PLOUVIEN

Comptable assignataire des paiements :

MADAME, MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL DE LANNILIS

Déclaration sur l'honneur du sous-traitant :

L'Entrepreneur déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du travail.

CONDITIONS DE PAIEMENT DU MARCHE DE SOUS-TRAITANCE

- Modalités d'actualisation (voir C.C.A.P.).
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses (voir C.C.A.P.).

Le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus ainsi que les conditions de paiement prévues au projet de sous-traité.

La collectivité accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

À PLOUVIEN

LE TITULAIRE

LE POUVOIR ADJUDICATEUR

LE SOUS-TRAITANT

Pièce jointe : Déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous l'interdiction découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics et la déclaration concernant les moyens et références (cf réforme du 25 août 2011).